

Deuil national

Minute de silence



Lundi 16 novembre à midi, Madame le maire, les élus du Conseil municipal et les agents municipaux ont accueilli les Saint-Egrévois à l'Hôtel de Ville afin de participer ensemble à la minute de silence nationale organisée en mémoire des victimes des attentats du 13 novembre 2015.

A venir



Le cross de la ville

Le 22 novembre, c'est le 22^e cross de la Ville. Organisé dans le parc Fiancéy et ses alentours, il propose 13 courses de 1070 à 8510 m. Les non licenciés peuvent encore s'inscrire jusqu'au 21 novembre sur <http://usse-athle.fr>.



Téléthon

Dimanche 6 décembre, les associations saint-égrévoises sont au rendez-vous pour la nouvelle édition du Téléthon.

Le programme en page actualité de cette édition du Supplément.



TÉLÉTHON



Le 6 décembre, l'USSE coordonne les bonnes volontés qui se sont mobilisées pour le Téléthon. Diverses manifestations sont proposées à l'Espace Robert Fiat. De 9h30 à 17h, les défis, sportifs ou non se succèdent en ville. Au programme :

Défi "A vos baskets" avec l'athlétisme. L'objectif est de réaliser le plus de tours possible (en solo ou en équipe de trois) dans le cadre de "la course de Cécile" et "la marche de Gérard" qui se déroulent de 10h à 12h.

Défi "la gymnastique de Nicole" cardio dancing ouvert à tous de 3 à 80 ans. De 9h30 à 12h.

Défi "jeu d'échecs de Sylvie", les stratèges s'affrontent lors de ce défi proposé par le Sou des Ecoles de 10h à 16h.

Défi "Basket", lancés francs et record de paniers sont à battre de 13h30 à 16h.

Défi "Volley", on forme son équipe et on vient participer à un petit tournoi entre amis.

Défi "cuisine de Michel", durant toute la semaine du Téléthon, les Saint-Egrévois peuvent déguster les gâteaux, crêpes et autres gourmandises de la section natation de l'USSE.

Défi "les macarons de Gaëlle", est-il possible de résister aux délicieux macarons proposés par la section basket de l'USSE ?

Défi du "comité directeur de l'USSE", chaque section sportive de la Ville devra constituer une ou des équipes pour participer à une épreuve de rugby, de football, de danse, de gym...

Défi "La dictée de Ségolène", qui pourra triompher du plus-que-parfait du subjonctif ? La réponse entre 16h et 17h !

Pratique : les inscriptions se font sur place ou sur le site de l'USSE.

TELETHON : l'intégralité des recettes des événements organisés dans le cadre du Téléthon sera reversée à l'AMF

JOUR DE L'AN : le Comité des fêtes organise son réveillon du 31 décembre au gymnase de Prédieu. Inscriptions et renseignements : Dany Bapst, 04 76 75 61 18.

MIEL, ARTS ET SAVEURS

"Miel, Arts et Saveurs" revient les 28 et 29 novembre à l'Espace Robert Fiat. Dégustations, démonstrations, animations et expos-ventes autour du miel, des produits de la ruche et autour des savoir-faire artisanaux locaux sont au programme. Des productions solidaires et des réalisations des ateliers créatifs saint-égrévois sont aussi à découvrir durant ce week-end gourmand et festif. Ouverture de 14h à 18h le samedi et de 10h à 18h le dimanche.



LES LIBERTERRES

Judi 26 novembre à 20h30 dans le cadre du Festival Alimenterre et du Mois du documentaire, La Vence Scène propose "Les Libertes", de Paul-Jean Vranken et Jean-Christophe Lamy. Une projection suivie d'un échange avec Sergio Moreno Rubio, un chercheur colombien. Tarif unique : 4€

LES ARTS EN FÊTE REVIENNENT

Du 3 au 13 décembre, les artistes amateurs de la ville investissent les cimaises de l'Hôtel de Ville pour y présenter leurs créations dans le cadre de l'édition 2015 des "Arts en fête". Pour participer à cette exposition collective, il faut impérativement s'inscrire et déposer ses œuvres (deux au maximum) à l'accueil de la mairie entre le lundi 23 et le vendredi 27 novembre. A noter : un prix sera remis à l'artiste dont l'œuvre aura le plus retenu l'attention du jury.

En savoir + : 04 76 56 53 18

ville

ENQUÊTE PUBLIQUE

L'enquête publique préalable au "déclassement du domaine public communal d'une parcelle située entre le Square Armand Nordon, le Relais Assistentes Maternelles, la pharmacie et la route de Grenoble, pour être intégrée au domaine privé communal" se poursuit jusqu'au 30 novembre. Le dossier est consultable en mairie où un registre d'enquête est mis à disposition pour recueillir les observations qui peuvent également être transmises par courrier à Madame Souchère, Commissaire Enquêteur – Hôtel de Ville – 36 avenue du Général de Gaulle – CS 40120 38521 – Saint-Egrève Cedex



3

C'est le nombre de places de stationnement réservées aux personnes à mobilité réduite qui sont créées rue de Belledonne, du Dauphiné et des Brioux durant ce mois de novembre.

infos pratiques

PHARMACIES DE GARDE

Le samedi après-midi, le dimanche matin de 10h à 12h30, les jours fériés de 10h à 12h30, le lundi matin, de 9h à 12h, et tous les soirs (sauf le dimanche) de 19h à 20h. En dehors de ces heures, pour les urgences, serveur vocal : 39 15

Du 21 au 27/11 : Pharmacie Brossier Cohen 04 76 75 49 33
121c avenue Général Leclerc, Saint-Martin-le-Vinoux,
Du 28/11 au 04/12 : Pharmacie des Charmettes 04 76 75 26 73
Centre Commercial "Les Charmettes"

SÉCURITÉ-URGENCES

Police municipale: 06 82 84 65 62
Gendarmerie: 17 ou 04 76 75 30 93
Centre anti-poison de Lyon: 04 72 11 69 11
Samu: 15
Centre de secours/pompiers: 18 ou 04 76 27 99 10
Urgence dépannage Gaz naturel: 0800 47 33 33
Urgence dépannage électricité: 09 72 67 50 38

Le supplément

Dépôt légal - novembre 2015 - 8 200 ex.
Directeur de publication: Geneviève Ducarre
Directeur de la communication: François Hernandez
Rédaction: Service communication
Hôtel de Ville - CS 40120 - 38521 Saint-Egrève cedex
Réalisation: Thierry Lemaître, Le Grand-Lemps
Impression: Imprimerie du Pont de Claix



l'agenda Du 21 nov. au 7 déc. 2015

SAMEDI 21 NOVEMBRE

Atelier parents-enfants sur le thème du mandala à l'Espace Europe par l'Association Familiale. De 10h à 11h30.

En savoir + : www.af-st-egreve.org.
Bourse aux jouets, de l'Association Familiale à l'Espace Robert Fiat. De 9h à 14h.

En savoir + : 04 76 75 27 57.

Stage de zumba au Patio pour adolescents et adultes par l'association MJC. De 14h à 15h.

En savoir + : 04 76 75 47 25.

Mois du documentaire, "Michael Jackson's This is it" de Kenny Ortega à la Bibliothèque Barnave. 17h.

Handball, l'équipe N1 de l'USSE reçoit Montpellier à la Halle Jean Balestas. 20h45.

DIMANCHE 22 NOVEMBRE

Cross de la Ville, départ à Fiancéy dès 10h30.



Loto des Copains d'abord à la Maison des Solidarités et des Familles. 14h.

Volleyball, l'équipe N2 de l'USSE reçoit Toulouse à la Halle Jean Balestas. 15h.

MERCREDI 25 NOVEMBRE

Au fil des pages, échanges autour d'un livre, d'un CD, d'une expo... à la bibliothèque Barnave. 18h30. Entrée libre.

JEUDI 26 NOVEMBRE

Questions de parents, "relation et autorité éducatives", soirée d'échanges organisée à la Maison des Solidarités et des Familles et animée par Christine Cannard, docteur en psychologie de l'enfant et de l'adolescent. 20h.

Mois du documentaire, "Les Libberterres" dans le cadre du Festival Alimenterre 2015. Ciné-rencontre à La Vence Scène, la projection est suivie d'un échange avec Sergio Moreno Rubio, chercheur colombien. 20h30.

Ski de piste, premières inscriptions de la saison au foyer de la Halle Jean Balestas. 20h30 à 21h30.

VENDREDI 27 ET SAMEDI 28 NOVEMBRE

Collecte annuelle de la Banque alimentaire dans la galerie du centre commercial Carrefour. En savoir + : www.ba38.banquealimentaire.org



SAMEDI 28 NOVEMBRE

Concert, "Pause café" à la Bibliothèque Barnave avec le quatuor Intermezzo et Viviane Causse en première partie (14h) suivi par les Jeunes espoirs du conservatoire en seconde partie (15h).

Handball, l'équipe féminine de l'USSE reçoit Saint-Julien Denice Galiez à la Halle Jean Balestas pour les 32^e de finale de la coupe de France régionale. 20h.

SAMEDI 28 ET DIMANCHE 29 NOVEMBRE

Miel, arts et saveurs, à l'Espace Robert Fiat. Ouvert le samedi 28 de 14h à 18h (inauguration officielle à 18h) et le dimanche de 10h à 18h.

Vide-greniers du Secours populaire à la Maison des Solidarités et des Familles. De 9h à 12h le samedi et de 13h30 à 17h le dimanche.

JUSQU'AU 29 NOVEMBRE

Exposition, les œuvres de "Patty" dans les salons du Château Borel. Ouverture le jeudi de 16h à 19h, les vendredi, samedi et dimanche de 14h à 17h30 en présence des artistes. Entrée libre.

DU 3 AU 13 DÉCEMBRE

Exposition collective "Les Arts en fête", qui présente les œuvres des artistes amateurs saint-égrévois dans les salles d'exposition du Château Borel.

MARDI 1^{ER} DÉCEMBRE

Don du sang, collecte réalisée par l'EFS en mairie. De 8h30 à 11h30 et de 16h à 19h30.

Opéra au cinéma, "La Traviata" de Verdi captée à la Scala de Milan 20h. En savoir + : www.lavencescene.saint-egreve.fr.

LA VENCE SCÈNE cinéma

▶ **Le fils de Saul** (VOSTF)

Le 21 novembre à 20h ; le 22 nov. à 20h ; le 23 nov. à 20h ; le 24 nov. à 17h30.

▶ **Lolo**

Le 21 novembre à 18h ; le 22 nov. à 20h30.

▶ **Avril et le monde truqué**

Le 21 novembre à 15h ; le 22 nov. à 15h ; le 24 nov. à 17h30.

▶ **En mai fais ce qu'il te plaît**

Le 22 novembre à 17h30 ; le 23 nov. à 20h30 ; le 24 nov. à 20h.

▶ **Nous trois ou rien**

Le 21 novembre à 17h30 et 20h30 ; le 22 nov. à 18h ; le 24 nov. à 20h30.

▶ **Mune le gardien de la Lune**

Le 21 novembre 15h ; le 22 nov. à 15h30.

▶ **Le voyage d'Arlo**

Le 25 novembre à 14h (3D), 16h et 18h ; le 27 nov. à 17h30 et 20h ; le 28 nov. à 14h, 16h et 20h30 ; le 29 nov. à 14h, 16h et 17h (3D) ; le 1^{er} déc. à 18h.

▶ **Les libberterres**

Le 26 novembre à 20h30 (ciné-échange).

▶ **Hunger games la révolte : partie 2**

Le 25 novembre à 14h30 et 17h30 ; le 27 nov. à 17h30 et 20h30 ; le 28 nov. à 14h30 ; le 29 nov. à 18h ; le 1^{er} déc. à 17h30 ; 5 déc. à 15h.

▶ **L'hermine**

Le 25 novembre à 20h30 ; le 26

nov. à 20h ; le 28 nov. à 18h et 20h ; le 29 nov. à 20h ; le 30 nov. à 20h ; le 1^{er} déc. à 20h30.

▶ **Ange et Gabrielle**

Le 25 novembre à 20h30 ; le 28 nov. à 17h30 ; le 29 nov. à 20h30 ; le 30 nov. à 20h30.

▶ **La Traviata** (opéra au cinéma)

Le 1^{er} décembre à 20h.

▶ **Belle et Sébastien, l'aventure continue**

Le 6 décembre à 15h (avant-première).

▶ **Au royaume des singes**

Le 2 décembre à 14h ; le 5 déc. à 14h ; le 6 déc. à 14h.

▶ **Je suis un soldat**

Le 3 décembre à 20h ; le 5 déc. à 18h ; le 6 déc. à 20h30.

▶ **Une histoire de fou**

Le 2 déc. à 17h30 ; le 4 déc. à 19h30 ; le 6 déc. à 20h30 ; le 7 déc. à 20h.

▶ **21 nuits avec Pattie**

Le 2 décembre à 20h30 ; le 3 déc. à 20h ; le 5 déc. à 20h30 ; le 6 déc. à 18h ; le 7 déc. à 20h.

▶ **Une surprise pour Noël**

Le 2 décembre à 16h ; le 5 déc. à 16h ; le 6 déc. à 16h.

▶ **James bond 007 : Spectre**

Le 5 décembre à 17h et 20h ; le 6 déc. à 17h30.



JEUDI 3 DÉCEMBRE

Atelier gratuit de diversification alimentaire à la Maison des Solidarités et des Familles. Cet atelier qui se déroule de 8h45 à 11h15 est réservé aux familles saint-égrévoises sur inscription préalable : 04 76 56 05 40 animationsmsf@mairie-st-egreve.fr

VENDREDI 4 DÉCEMBRE

Théâtre, "Le conte d'hiver" de William Shakespeare à La Vence Scène par l'Agence de voyages imaginaires - Compagnie Philippe Car. 20h30. Réservations : www.lavencescene.saint-egreve.fr, 04 76 56 53 63.

SAMEDI 5 DÉCEMBRE

Volleyball, l'équipe N2 de l'USSE reçoit Arles à la Halle Jean Balestas. 20h.

DIMANCHE 6 DÉCEMBRE

Elections régionales : 1^{er} tour. Ouverture des bureaux de vote de 8h à 19h.

LUNDI 7 DÉCEMBRE

Permanence info énergie en partenariat avec l'Agence Locale de l'Energie et du Climat (ALEC). Cette permanence gratuite est ouverte à tous les Saint-Egrévois sur inscription préalable par téléphone au 04 76 56 53 00. De 14h à 17h.

DOB/Budget... Saint-Egrève finance ses projets

Après un moment de recueillement en hommage aux victimes des attentats du 13 novembre, les points à l'ordre du jour du Conseil municipal ont été abordés normalement.

Passage obligé avant le vote du budget, le Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) a été organisé durant le Conseil municipal du 18 novembre. Il a été l'occasion de faire un point sur les contraintes financières communales, régionales et nationales. Il a aussi permis aux conseillers municipaux de débattre des grandes lignes qui serviront de cadre à toutes les décisions budgétaires pour l'année à venir. Préparé à l'avance lors de séances de travail par les élus et les services municipaux, le DOB précède le vote du budget primitif qui se déroulera à Saint-Egrève le 16 décembre. Il faut en effet souligner qu'ici, pour plus de transparence, le budget primitif est voté dès le mois de décembre et correspond à une année civile, ce qui en facilite la lecture. Le DOB, pour sa part, est organisé environ un mois avant afin de laisser à tous les élus le temps de s'approprier les chiffres. Il a été présenté par Evelyne Casanelli, adjointe en charge des finances. Au cœur de ce DOB, les évolutions programmées des recettes et des dépenses de la Ville sont prises en compte afin de définir des stratégies viables pour continuer à assurer un service public de qualité et permettre à la commune d'investir selon les trois priorités qu'elle s'est fixées, à savoir l'éducation, la solidarité et la transition énergétique.

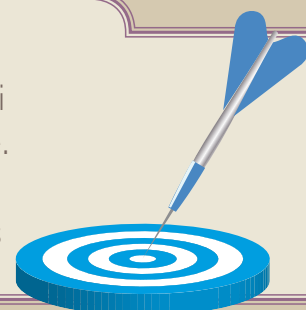
CONSEIL MUNICIPAL DU

18 NOVEMBRE

DOB

Débat d'Orientation Budgétaire

- ▶ une obligation pour les communes
- ▶ un débat préparatoire au vote du budget primitif
- ▶ l'un des trois passages obligés de l'année financière des communes



OBJECTIF 1

INFORMER

l'ensemble du conseil municipal de la situation financière des collectivités territoriales. Cette information s'appuie sur différentes données économiques nationales, régionales, départementales et locales.



OBJECTIF 2

PRÉSENTER

les grandes orientations budgétaires, sans forcément les chiffrer, pour les années à venir. Les inscrire dans une logique de choix politique fait dans le cadre des priorités fixées pour le mandat (3 à Saint-Egrève : éducation, transition énergétique et solidarité).

A l'issue du DOB, tous les conseillers municipaux reçoivent le projet de budget et ses annexes.

Délais

Le DOB doit être organisé au plus tôt deux mois avant le vote du budget primitif. S'il n'est pas clairement défini, le délai minimum lui doit tout de même laisser le temps à l'ensemble des conseillers municipaux de s'approprier l'ensemble de ces éléments.

Du DOB au BP : deux mois maximum

CONSEIL MUNICIPAL DU

16 DÉCEMBRE

BP

Budget primitif

- ▶ l'expression financière de la politique d'une commune
- ▶ un document prévisionnel qui détaille les recettes et les dépenses pour l'année à venir

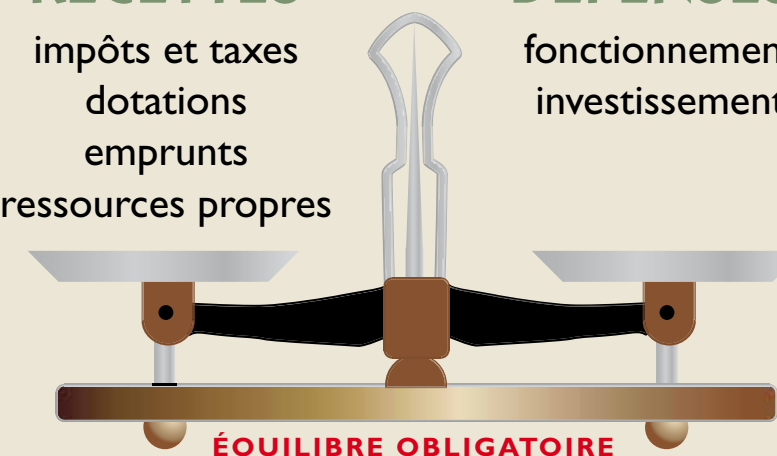
Il se compose de

RECETTES

impôts et taxes
dotations
emprunts
ressources propres

DÉPENSES

fonctionnement
investissement



EN SAVOIR plus

▶ **Le prochain Conseil municipal** aura lieu le mercredi 16 décembre à partir de 19h à l'Hôtel de Ville. A l'ordre du jour notamment le vote du budget primitif pour l'année 2016. Toutes les séances du conseil municipal sont publiques.

▶ **Pour s'informer** : le Conseil municipal se réunit en moyenne une dizaine de fois par an et ses séances ont lieu (sauf exception) les mercredis. Les comptes-rendus succincts ainsi que les délibérations du Conseil municipal sont consultables sur www.saint-egreve.fr à la rubrique "Mairie" ou sur demande à l'Hôtel de Ville. Il en est de même pour le compte-rendu des commissions préparant le Conseil municipal.

▶ **Expression politique** : Conformément à la loi 2002-276 du 27 février 2002 relative à la "Dé démocratie de proximité", les quatre groupes politiques représentés au sein du Conseil municipal disposent d'un droit d'expression dans le bulletin municipal. Cette rubrique d'expression politique est ainsi consultable chaque mois dans "Saint-Egrève le Journal". Celui-ci est distribué dans les boîtes aux lettres des habitants mais peut être également lu et téléchargé sur le site internet de la ville www.saint-egreve.fr. Par ailleurs et toujours sur le site internet municipal, les groupes politiques disposent également d'un espace d'expression politique à la rubrique "Mairie".

Zoom sur les élections régionales

Au 1^{er} janvier 2016, les régions Auvergne et Rhône-Alpes fusionneront pour ne former qu'une seule entité. La future grande région Auvergne-Rhône-Alpes (nom provisoire) deviendra une des 13 nouvelles régions françaises métropolitaines issues de la Loi NOTRe (pour Nouvelle Organisation Territoriale de la République). Auparavant, les dimanches 6 et 13 décembre prochains, les électeurs des douze départements (8 en Rhône-Alpes, 4 en Auvergne) et de la métropole lyonnaise composant la nouvelle région sont appelés à élire leurs 204 conseillers régionaux.



6 ET 13 DÉCEMBRE :
LES ÉLECTIONS EN CHIFFRES

204 : le nombre de conseillers régionaux à élire représentant les 12 départements et la Métropole de Lyon

32 : le nombre de conseillers régionaux à élire pour l'Isère

4/1 : c'est le 4 janvier 2016 qu'aura lieu l'élection du Président du Conseil régional lors de la séance d'installation de la nouvelle assemblée

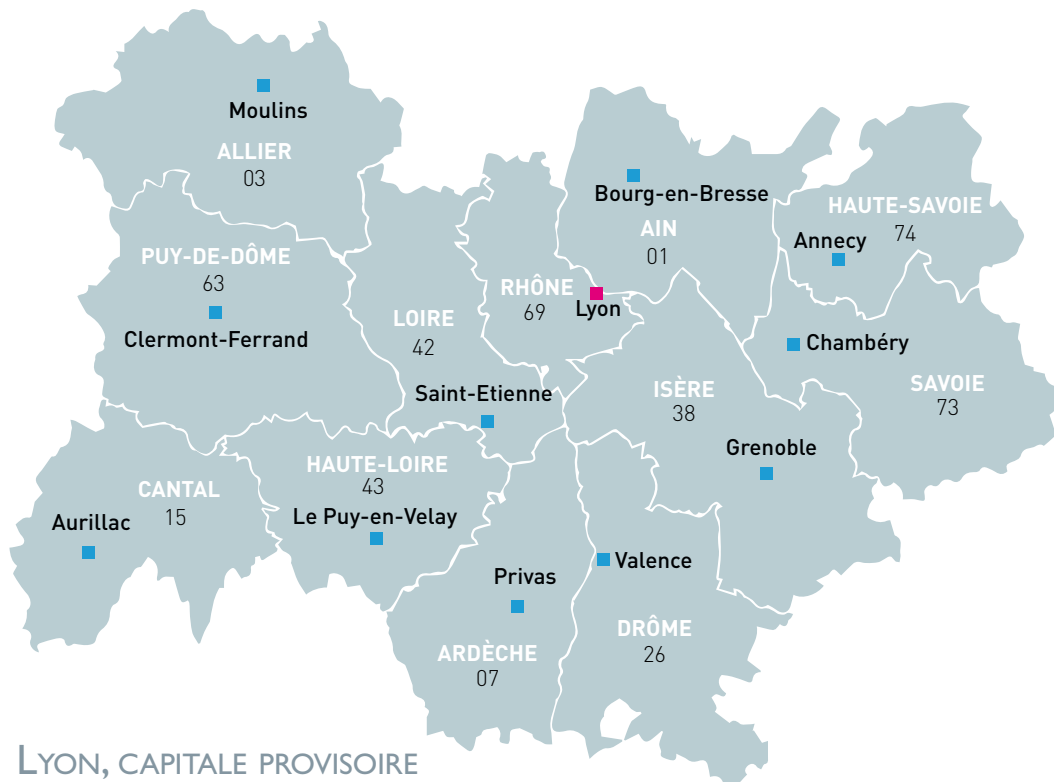
MODALITÉS PRATIQUES DU SCRUTIN

Ces élections se déroulent selon le principe du scrutin proportionnel de liste à deux tours par section départementale. En cas de deuxième tour, seules les listes ayant obtenu au moins 10 % des suffrages exprimés peuvent se maintenir. La liste arrivée en tête reçoit le plus grand nombre de sièges qu'elle ajoute à ceux obtenus par la prime majoritaire (+ 25% de sièges). Les autres sièges sont répartis à la proportionnelle à la plus forte moyenne entre toutes les listes qui ont obtenu au moins 5 % des suffrages exprimés.

Les 12 bureaux de vote saint-égrévois accueilleront les électeurs de 8h à 19h. Pour voter, il faut se munir d'une pièce d'identité et de sa carte d'électeur. Pour tout savoir sur le déroulement des élections, sur les informations pratiques relatives aux bureaux de vote ou aux procurations : une seule adresse : www.saint-egreve.fr.

ASSESEURS : pour permettre le bon déroulement des élections régionales, la Ville recherche des assesseurs qui assisteront le président de chaque bureau de vote dans ses fonctions.
En savoir + : 04 76 56 53 42

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES : LA NOUVELLE GRANDE RÉGION



LYON, CAPITALE PROVISOIRE

C'est la capitale des Gaules qui a été retenue comme chef-lieu provisoire de la future région Auvergne-Rhône-Alpes

7,634 millions d'habitants
soit 12,1% de la population métropolitaine

69 711 km²
soit 12,6% du territoire métropolitain

230,7 milliards d'euros soit 11,5 % du PIB national (chiffres 2012). 2^e région de France

2^e pôle de recherche français

300 000 étudiants soit 13 % des étudiants métropolitains

Les domaines de compétence

